

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

ALINORM 01/38

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Vingt-quatrième session

Genève (Suisse), 2 – 7 juillet 2001

**RAPPORT DE LA PREMIÈRE SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL
INTERGOUVERNEMENTAL SPÉCIAL DU CODEX SUR L'ALIMENTATION ANIMALE**
Copenhague (Danemark), 13- 15 juin 2000

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

La première session du groupe de travail intergouvernemental spécial du Codex sur l'alimentation animale est parvenu aux conclusions ci-après:

QUESTIONS INTÉRESSANT LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (24e SESSION) ET D'AUTRES COMITÉS DU CODEX:

- est convenu que le Code doit couvrir l'ensemble de la chaîne de production des aliments pour animaux et comprendre des dispositions pour le pâturage libre et la production en exploitation agricole en sus de celles concernant la distribution, la transformation, le stockage et l'utilisation des aliments composés (par. 27);
- est convenu que l'objectif principal du Code est de protéger la santé des consommateurs et notamment de s'occuper de questions de sécurité sanitaire des aliments (par. 28);
- est convenu que les questions de santé animale ayant une incidence sur la sécurité sanitaire de l'alimentation humaine ne sont pas à négliger et a relevé les liens qui existent entre celles-ci et d'autres codes d'usage du Codex dans le domaine de l'hygiène de la viande, de l'aquaculture et de l'hygiène alimentaire ainsi que l'application du système d'analyse des risques aux points critiques (HACCP) et les travaux de l'OIE en matière de zoonoses (par. 28);
- a noté que les questions relatives au bien-être des animaux (à l'exception des aspects de la santé animale qui se répercutent sur la sécurité sanitaire de l'alimentation humaine) ne font pas partie du mandat de la Commission ni, par conséquent, du mandat du Groupe spécial (par. 28);
- est convenu que des dispositions particulières relatives à la "traçabilité" doivent être incluses dans le Code, qui visent spécialement les bonnes pratiques de fabrication pour la production, la distribution et l'utilisation d'aliments pour animaux (par. 32);
- a décidé que le Code doit comprendre des dispositions concernant l'étiquetage des aliments pour animaux, intégrées aux bonnes pratiques de fabrication et à la gestion des risques, compte tenu de la nécessité d'un étiquetage approprié dans le cadre de la traçabilité (par. 33);
- est convenu que le Code doit faire référence à des procédures officielles d'inspection et de contrôle et à l'auto-réglementation (autodiscipline), en tenant compte des recommandations déjà adoptées et publiées par la Commission (par. 34);
- est convenu que le Code doit contenir une disposition stipulant que "il convient d'apprécier l'innocuité des additifs et de les approuver dans des conditions particulières d'utilisation". Il a également été convenu qu'il y a lieu d'établir clairement la différence entre les substances alimentaires et les additifs ainsi qu'entre les additifs et les médicaments vétérinaires, afin d'éviter toute utilisation impropre (par. 44);
- est convenu de demander des informations sur les listes établies ou d'autres approches suivies par les gouvernements pour contrôler l'utilisation de substances interdites et indésirables dans les aliments pour animaux et a accepté l'offre de la FAO visant à établir une Conférence Internet sur le site de la FAO afin de développer les débats sur cette question (par. 49);
- est convenu qu'une réunion à composition non limitée sera convoqué immédiatement avant la prochaine session du Groupe spécial afin d'examiner les réponses à la lettre circulaire ainsi que les résultats de la Conférence Internet, et de faire part de ses conclusions au Groupe spécial (par. 49);
- est convenu de demander au Secrétariat de dresser une liste des normes et des méthodes validées existant au niveau international dans le domaine de l'inspection des aliments pour animaux et a suggéré de faire référence à ces méthodes reconnues à l'échelle internationale ainsi qu'aux procédures d'échantillonnage à un stade approprié dans le Code révisé (par. 56);
- est convenu d'informer le Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage de ses débats en cours, ayant constaté que ce Comité a établi des critères pour l'utilisation de telles méthodes à l'échelle internationale (par. 56);
- a décidé que les secrétariats danois et du Codex seront chargés d'effectuer une révision de la proposition de projet de code qui sera distribuée pour examen aux gouvernements et aux organisations internationales intéressées (troisième étape) et que cette révision et l'ensemble des observations serviront de base de discussion lors de sa prochaine session (par. 70).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION	1
OUVERTURE DE LA SESSION	2-3
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	4
QUESTIONS SOUMISES AU GROUPE SPÉCIAL PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET DES COMITÉS DU CODEX	5 – 7
QUESTIONS INTÉRESSANT LA FAO, L'OMS ET L'OIE.....	8 – 19
EXAMEN DU PROJET DE CODE D'USAGES RÉVISÉ POUR UNE BONNE ALIMENTATION ANIMALE ET DE QUESTIONS CONCERNANT D'AUTRES ASPECTS DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES DENRÉES ALIMENTAIRES, QUI NE SONT PAS TRAITÉES DANS LE PROJET DE CODE D'USAGES DANS SON ÉTAT ACTUEL	20 – 70
• TITRE.....	23
• INTRODUCTION	
Objectifs et portée.....	24 – 30
Autres questions spécifiques	31 – 34
Structure du code.....	35 – 37
Définitions	38 – 39
• PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES (PRINCIPES GÉNÉRAUX)	40 – 41
Additifs.....	42 – 45
Examen des listes “positives” et “négatives”	46 – 50
Gestion générale.....	51 – 54
• Matières premières	55 – 59
• Minéraux, vitamines et autres additifs.....	60
• Gestion générale des aliments pour animaux	61 – 63
• Bonnes pratiques pour l'alimentation animale et la production en exploitation agricole d'aliments pour animaux.....	64 – 68
• Personnel	69
STATUT DE L'AVANT-PROJET DE CODE D'USAGES POUR UNE BONNE ALIMENTATION ANIMALE	70
AUTRES QUESTIONS ET TRAVAUX FUTURS	71
DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION.....	72

LISTE DES ANNEXES

	<u>Pages</u>
ANNEXE I LISTE DES PARTICIPANTS	13 - 27

INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail intergouvernemental spécial du Codex sur l'alimentation animale a tenu sa première session à Copenhague (Danemark) du 13 au 15 juin 2000, sur l'aimable invitation du gouvernement danois. La session a été présidée par le directeur de la Direction générale danoise des végétaux, Monsieur M. N. Larsen. Les délégués de trente-six pays membres et des représentants de seize organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales ont assisté à la première session, qui a réuni 140 participants. Une liste complète des participants figure à l'Annexe I du présent rapport.

OUVERTURE DE LA SESSION

2. Le Groupe spécial a été accueilli à Copenhague par la Ministre danoise de l'Agriculture, des forêts et de la pêche, Madame Ritt Bjerregaard. Dans ses observations formulées lors de l'ouverture de la session, Madame Bjerregaard a souligné l'importance de la tâche assignée par la Commission du Codex Alimentarius, lors de sa vingt-troisième session, au Groupe de travail intergouvernemental spécial du Codex sur l'alimentation animale pour les quatre prochaines années, tâche qui consiste à établir des normes de haut niveau pour l'alimentation des animaux en vue de garantir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments d'origine animale.

3. La Ministre a évoqué les besoins en matière de transparence et de traçabilité à propos des aliments manufacturés pour animaux et fait remarquer qu'un étiquetage approprié et la tenue de enregistrements constituent des instruments essentiels à cet égard. Par ailleurs, Madame Bjerregaard a suggéré que le Groupe spécial profite de l'occasion pour envisager le recours à un système d'avertissement universel en cas de crises au sein de la chaîne alimentaire, à l'instar de ce qui a été fait pour l'ESB et la dioxine en Europe dans les années 90. Une façon d'assurer la sécurité sanitaire de l'alimentation humaine consiste à veiller à la salubrité des aliments pour animaux. Elle a insisté sur le fait que garantir la transparence et la traçabilité desdits aliments permettrait de retrouver les aliments pour animaux qui posaient des risques pour la santé humaine ou animale ou pour l'environnement. La mise en place de règles strictes sur l'utilisation des produits et des additifs destinés à l'alimentation animale rapprocherait toutes les parties concernées de la garantie d'innocuité des denrées alimentaires qu'elles souhaitent. La Ministre a rappelé qu'elle appuie entièrement les travaux du Groupe spécial et a lui exprimé ses meilleurs vœux de réussite dans l'accomplissement des objectifs qui lui ont été fixés par la Commission.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)¹

4. L'ordre du jour provisoire a été adopté par le Comité comme ordre du jour de la session.

QUESTIONS SOUMISES AU GROUPE SPÉCIAL PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET DES COMITÉS DU CODEX (Point 2 de l'ordre du jour)²

5. Le Groupe spécial a pris acte des décisions de la Commission du Codex Alimentarius lors de sa vingt-troisième session³ concernant la création et le mandat du Groupe spécial. Celui-ci a également été informé de l'adoption par la Commission des amendements au Manuel de procédure qui distinguent les critères régissant l'ordre de priorité des activités de ceux régissant la création d'organes subsidiaires. Ces derniers prévoient de nouvelles dispositions pour la création de groupes de travail intergouvernementaux *ad hoc* dotés d'un mandat d'une durée limitée et très spécifique, mais fonctionnant de la même façon que les Comités du Codex permanents.

6. Les activités actuelles d'autres comités du Codex, comme le Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (CCFH), le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les

¹ CX/AF 00/1

² CX/AF 00/2

³ ALINORM 99/37, par. 230 et Annexe VI.

aliments (CCRVDF) ainsi que le Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants (CCFAC), se rapportant à la résistance microbienne dans les aliments, aux dioxines et aux PCB apparentés à la dioxine, ainsi que d'autres questions connexes ont été présentées. Le Groupe spécial a pris acte des conséquences éventuelles de ces questions sur ses travaux et du risque que ses travaux fassent double emploi s'il n'y prend pas garde.

7. Le Groupe spécial a pris acte des conclusions de la première session du Groupe de travail intergouvernemental spécial du Codex sur les aliments dérivés des biotechnologies⁴ tenue à Chiba (Japon) du 14 au 17 mars 2000. Le Groupe spécial sur les aliments dérivés des biotechnologies est convenu de rédiger deux textes: l'un traitant des principes généraux concernant les aliments dérivés des biotechnologies, l'autre présentant des conseils spécialisés pour l'évaluation des risques liés aux aliments issus de la biotechnologie. Le Groupe spécial sur les aliments dérivés des biotechnologies est convenu de privilégier au cours de la préparation de ces textes les conseils applicables à tous les types d'aliments issus de la biotechnologie. Néanmoins, s'il s'avère nécessaire d'accorder un ordre de priorité aux travaux, il y aura lieu de commencer par les aliments d'origine végétale, puis de traiter les micro-organismes utilisés directement dans les aliments et, finalement, les aliments d'origine animale. Le Groupe spécial sur l'alimentation animale a également remarqué qu'il pourrait s'avérer nécessaire de s'intéresser aux poissons dès le début de ses travaux.

QUESTIONS INTÉRESSANT LA FAO, L'OMS ET L'OIE (Point 3 de l'ordre du jour)⁵

8. Le Groupe spécial a pris acte des questions soulevées par la FAO, l'OMS et l'OIE au sujet de l'alimentation animale et de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)

9. Les représentants de la FAO ont informé le Groupe spécial des activités de la Division de la production et de la santé animales et de la Division de l'alimentation et de la nutrition, conduites en vue de promouvoir l'utilisation appropriée et efficace des ressources disponibles pour l'alimentation animale et de garantir la qualité et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale. Ils ont également informé le Groupe spécial des conseils techniques et des publications consacrées à l'alimentation animale et à des aspects connexes relevant de la santé publique vétérinaire, fournis par la FAO. Une monographie de la FAO sur l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été mise à jour en 1998 et un vaste système d'information sur les ressources pour l'alimentation animale sera disponible sur CD-ROM et sur le site Web de la FAO. Les représentants ont souligné l'importance croissante accordée à la sécurité sanitaire de l'alimentation dans le Programme de travail et budget de l'organisation pour l'exercice actuel ainsi que dans son Plan à moyen terme pour 2003-2007. Ils ont ajouté que le lien entre les aliments pour animaux et la sécurité sanitaire des produits destinés à l'alimentation humaine sera examiné lors de la vingt-deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe qui se tiendra à Porto (Portugal) du 24 au 28 juillet 2000.

10. Le Groupe spécial a été informé qu'un Code de bonnes pratiques en matière d'irradiation en vue du contrôle des micro-organismes pathogènes dans les aliments pour volailles a été préparé par le Groupe consultatif international sur l'irradiation des aliments (ICGFI) et publié par la Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture, de l'Agence internationale de l'énergie atomique, à Vienne en 1995.

11. Le Groupe spécial a rappelé qu'en 1997, la FAO a convoqué la Consultation d'experts sur l'alimentation animale et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, laquelle a étudié précisément le lien entre les aliments pour animaux et la sécurité sanitaire des denrées

⁴ ALINORM 01/34

⁵ CX/AF 00/3

alimentaires. La Consultation a élaboré le projet de Code d'usages pour une bonne alimentation animale qui est à la base du travail du Groupe spécial.

12. Le Groupe spécial a également été informé qu'une Consultation mixte d'experts FAO/OMS sur les aliments dérivés des biotechnologies s'est tenue à Genève (Suisse) du 27 mai au 2 juin 2000 et que certaines de ses recommandations seraient d'un intérêt pour les travaux du Groupe spécial. Les représentants de la FAO ont annoncé au Groupe spécial que le compte rendu de la consultation sera disponible dans un avenir proche.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS)

13. Le représentant de l'OMS a rappelé au Groupe spécial que l'application de bonnes pratiques d'alimentation animale dans la production animale est déterminante pour protéger la santé publique et garantir des pratiques loyales dans le commerce international. La stratégie de l'OMS vise avant tout à renforcer les systèmes de santé et à maîtriser les facteurs de risque. La priorité a été accordée à la sécurité sanitaire des denrées alimentaires.

14. Le Groupe spécial a pris note du rapport du Directeur général de l'OMS sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, préparé pour la cinquante-troisième session de l'Assemblée de l'OMS qui s'est tenue au mois de mai 2000. Celui-ci a signalé l'apparition de plusieurs cas extrêmement graves de maladies liées à la nourriture. Les aliments pour animaux sont à l'origine de la contamination dans certains de ces cas, dont l'impact a, par ailleurs, été ressenti par le grand public à l'échelle internationale, comme dans l'affaire de l'ESB et de la dioxine. Le représentant a fait savoir que l'Assemblée de l'OMS a adopté une résolution sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires qui insiste sur la nécessité de s'appuyer davantage sur la science et les résultats obtenus pour l'évaluation des risques et reconnaît l'importance des travaux de la Commission du Codex Alimentarius.

15. Le Groupe spécial a pris connaissance de la Consultation de l'OMS sur les principes généraux pour l'endiguement de la résistance aux antimicrobiens qui s'est tenue du 5 au 9 juin 2000 à Genève en relation avec l'utilisation d'antibiotiques dans le traitement des maladies des animaux destinés à l'alimentation, à la suite d'une discussion générale d'un groupe de travail électronique. Il a appris qu'un accord a été obtenu et que de nombreux membres du Codex ont participé à cette tâche, de même que différentes organisations internationales de toutes disciplines, regroupant notamment les consommateurs et les industries. Le représentant a demandé au Groupe spécial et à la Commission de tenir compte des recommandations de la Consultation et a annoncé que le rapport sera disponible sur le site Web de l'OMS dans un avenir proche.

OFFICE INTERNATIONAL DES ÉPIZOOTIES (OIE)

16. Le Groupe spécial a noté qu'en matière d'alimentation animale et d'innocuité des denrées alimentaires, les questions traitées par l'OIE ainsi que ses préoccupations sont complémentaires de celles de la FAO et de l'OMS. Le représentant de l'OIE a souligné l'importance primordiale pour l'OIE des maladies infectieuses touchant les animaux et des zoonoses; il a expliqué qu'en ce qui concerne les aliments pour animaux, l'OIE s'intéresse principalement aux maladies infectieuses pouvant être transmises par la nourriture. Un groupe *ad hoc* de l'OIE s'est penché sur le problème de la résistance aux antibiotiques liée à l'administration de médicaments vétérinaires, mais s'agissant des matières premières destinées à l'alimentation animale, les participants manquent d'expérience et de ressources. L'OIE espère alimenter ce débat en mettant à profit ses relations avec d'autres organisations internationales.

17. Le représentant a attiré l'attention sur le fait que l'OIE a mis au point des normes pour prévenir l'infection des aliments pour animaux et a présenté quelques exemples spécifiques des normes établies pour des maladies telles que l'ESB, la maladie vésiculeuse du porc et la peste bovine et figurant dans le Code international de santé animale de l'OIE.

18. Le Groupe spécial a été informé qu'un projet de Plan stratégique pour les activités de l'Office pendant la période 2001-2005 a été examiné lors de la session générale annuelle de l'OIE, au mois de mai 2000. Ce plan stipule que la participation de l'OIE à l'étude des aliments pour animaux pourrait nuire à l'efficacité globale des activités de l'Office. En effet, ce plan recommande à l'OIE de ne pas s'intéresser à cette question pour l'instant et de réévaluer régulièrement l'opportunité de sa participation au cours des cinq prochaines années. Toutefois, le Plan stratégique souligne que l'OIE devrait collaborer étroitement avec la FAO et l'OMS et redéfinir son rôle avec la Commission du Codex Alimentarius, en l'axant davantage sur la coopération dans le domaine de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires.

19. Le représentant a rappelé le rôle complémentaire que joue l'OIE par rapport à la FAO et à l'OMS sur la base de ces recommandations. Cependant, l'OIE limitera pour l'instant ses activités afférentes à l'alimentation animale à la transmission de maladies infectieuses.

EXAMEN DU PROJET DE CODE D'USAGES RÉVISÉ POUR UNE BONNE ALIMENTATION ANIMALE ET DE QUESTIONS CONCERNANT D'AUTRES ASPECTS DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES DENRÉES ALIMENTAIRES, QUI NE SONT PAS TRAITÉES DANS LE PROJET DE CODE D'USAGES DANS SON ÉTAT ACTUEL (Point 4 de l'ordre du jour)⁶

20. Le président a remarqué qu'à la suite de la décision de la Commission d'établir un Groupe spécial, la lettre circulaire du Codex CL 1999/28-AF avait été envoyée pour inviter les intéressés à proposer des ajouts ou des amendements au projet de code d'usages pour une bonne alimentation animale et à formuler des observations sur les questions d'innocuité des denrées alimentaires relevées par la Commission du Codex Alimentarius dans le mandat du Groupe spécial. Il a expliqué que de nombreuses observations avaient été reçues et ajoutées à la proposition de projet de code sous la forme d'annotations (documents CX/AF 00/4 et CX/AF 00/4-Add.1-révisé). Le président a également révisé la proposition de projet de code en intégrant les observations reçues (CX/AF 00/4-Add.2).

21. Plusieurs délégations ont demandé qu'on établisse clairement le document qui doit servir de base de discussion pour le présent point de l'ordre du jour. Des questions ont été soulevées concernant l'utilisation du texte du président par des participants qui ont fait remarquer qu'il ne s'agissait pas d'une procédure ordinaire du Codex et une certaine inquiétude a été exprimée quant à la possibilité que cette procédure crée un précédent dans les débats du Codex. On a également fait remarquer qu'il est courant pour les organes du Codex d'examiner en toute objectivité les observations formulées par les gouvernements des pays membres. D'autre part, quelques délégations ont attiré l'attention sur le fait que certaines parties du texte du président apportent une solution à quelques problèmes posés par le texte original, d'autant plus que le texte du président donne des précisions dans des domaines importants.

22. Le Groupe spécial est convenu de baser ses discussions sur la version originale de l'Avant-projet de code ainsi que sur les observations formulées par les gouvernements et présentées dans les documents CX/AF 00/4, CX/AF 00/4-Add.1, révisé et CRD 1. Il tiendra également compte du texte du président dans la mesure où celui-ci s'avérera pertinent et utile à l'élaboration du Code.

TITRE

23. Le Groupe spécial a pris acte de plusieurs propositions visant à modifier le titre de l'Avant-projet de code. Il a été convenu que le titre devait refléter le contenu du Code et que, la portée et le

⁶ CX/AF 00/4 (Proposition de projet de code d'usages pour une bonne alimentation animale contenant les observations formulées par l'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, les Pays-Bas, la Suède, les États-Unis, Consumers International, la FEFAC, la FIL, l'IFIF); CX/AF 00/4-Add.1, révisé (Proposition de projet de code d'usages pour une bonne alimentation animale contenant les observations formulées par le Maroc, la Suisse, la Thaïlande, la Communauté européenne, l'IFIF); CX/AF 00/4-Add.2 (Révision du projet de code d'usages pour une bonne alimentation animale effectuée par le président); CRD. 1 (Recueil de toutes les observations reçues dans leur format original).

contenu de celui-ci n'ayant pas encore été examinés ni établis, il est encore trop tôt pour convenir d'un titre.

INTRODUCTION

Objectifs et portée

24. Le Groupe spécial a remarqué que le premier paragraphe de l'introduction consiste en fait en une brève définition des objectifs et de la portée du Code et est convenu de l'examiner dans le contexte présent en se réservant la possibilité de le modifier dans les versions ultérieures du projet.

25. De nombreuses délégations ont attiré l'attention sur la nature double du Code, qui traite à la fois des pratiques en matière d'alimentation animale au niveau des exploitations agricoles et des bonnes pratiques de fabrication pour la production des aliments pour animaux. Plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité de tenir compte de la nourriture tirée des pâturages libres, surtout là où une alimentation complémentaire vient s'ajouter au pâturage. On a également fait référence aux aliments manufacturés et aux pratiques alimentaires en aquaculture.

26. Le Groupe spécial a reconnu que les questions à envisager en rapport avec la production, la distribution et le stockage d'aliments manufacturés pour animaux différent de celles qui se rapportent aux pratiques d'alimentation animale. Cependant, certains recoupements ont été constatés en ce qui concerne les aliments pour animaux produits dans les exploitations. Il a également remarqué que les questions relatives aux aliments manufacturés pour animaux pourront probablement être traitées à l'échelle internationale, mais que de nombreuses questions spécifiques ayant trait à l'alimentation animale et aux pratiques en exploitation agricole doivent être traitées à l'échelle régionale, voire locale. Plusieurs délégations et observateurs ont insisté sur le fait qu'il convient de privilégier les aliments composés et les ingrédients faisant l'objet du commerce international.

27. Le Groupe spécial a convenu que le Code doit couvrir l'ensemble de la chaîne de production des aliments pour animaux et comprendre des dispositions pour le pâturage libre et la production en exploitation agricole en sus de celles concernant la distribution, la transformation, le stockage et l'utilisation des aliments composés.

28. Parmi les aspects à prendre en considération figure la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, le Groupe spécial ayant convenu que l'objectif principal du Code est de protéger la santé des consommateurs. Le Groupe spécial a également convenu que les questions de santé animale ayant une incidence sur la sécurité sanitaire de l'alimentation humaine n'est pas à négliger et a relevé les liens qui existent entre celles-ci et d'autres codes d'usage du Codex dans le domaine de l'hygiène de la viande⁷, de l'aquaculture et de l'hygiène alimentaire⁸ ainsi que l'application du système d'analyse des risques aux points critiques (HACCP) et les travaux de l'OIE en matière de zoonoses. D'autre part, le Groupe spécial a fait remarquer que les questions relatives au bien-être des animaux (à l'exception des aspects de la santé animale qui se répercutent sur la salubrité de l'alimentation humaine) ne font pas partie du mandat de la Commission ni, par conséquent, du mandat du Groupe spécial. Néanmoins, il a été proposé qu'en matière de qualité des aliments pour animaux, les questions relatives à la conformité aux normes de composition soient intégrées dans le mandat du Groupe spécial.

29. Le Groupe spécial a débattu une proposition visant à expliciter la référence aux questions environnementales. Il a appris que cet aspect a été envisagé par la Commission à plusieurs reprises

⁷ Plus particulièrement le *Code International recommandé pour l'inspection ante mortem et post mortem des animaux d'abattoir ainsi que le jugement ante mortem et post mortem des animaux et de la viande d'abattoir* (CAC/RCP 41-1993).

⁸ Plus particulièrement, le *Code d'usages international recommandé – Principes Généraux d'Hygiène Alimentaire* ainsi que ses annexes sur l'application du Système d'analyse des risques aux points critiques (HACCP) (CAC/RCP 1-1969, Rév.3 1997).

et qu'on a confirmé que le mandat de la Commission se limite en vertu de ses statuts à “protéger la santé des consommateurs et à garantir des pratiques loyales dans le domaine du commerce des denrées alimentaires”. Cependant, la Commission a déjà pris en compte les questions environnementales là où il y a lieu de le faire pour l'établissement de normes pour la protection de la santé des consommateurs. Cette nécessité figure explicitement dans la section 3.1 des Principes généraux du Codex sur l'hygiène Alimentaire.

30. Le Groupe spécial a noté qu'au cours du débat du Comité du Codex sur les principes généraux autour des autres facteurs légitimes, non-basés sur la science, qui interviennent dans le processus décisionnel du Codex, ledit comité a appelé d'autres comités compétents à participer à la définition des facteurs à prendre en compte dans l'établissement des normes, directives et recommandations du Codex.

Autres questions spécifiques

31. Le Groupe spécial a envisagé la question de la “**traçabilité**” du point de vue du contrôle des aliments pour animaux et de la capacité de prendre des mesures correctives en cas de crise ou de non-respect des normes ou des procédures établies. Il a noté que cette question est également examinée par d'autres organes du Codex, comme le Groupe de travail intergouvernemental spécial sur les aliments dérivés des biotechnologies, et que le Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires a mis au point un certain nombre de directives intéressantes qui pourraient être utilisées.⁹

32. Le Groupe spécial a convenu que des dispositions particulières relatives à la “traçabilité” doivent être incluses dans le Code, qui visent spécialement les bonnes pratiques de fabrication pour la production, la distribution et l'utilisation d'aliments pour animaux. Il a également indiqué qu'il pourrait être nécessaire de faire référence à d'autres textes du Codex ainsi qu'aux normes mises au point par l'ISO à cet égard. On a proposé d'inclure des conditions générales en matière de traçabilité dans le Code, et de laisser le soin aux gouvernements membres d'élaborer les dispositions particulières d'application.

33. Le Groupe spécial a également décidé que le Code doit comprendre des dispositions concernant l'**étiquetage** des aliments pour animaux, intégrées aux bonnes pratiques de fabrication et de gestion des risques, compte tenu de la nécessité d'un étiquetage approprié dans le cadre de la traçabilité. Par ailleurs, on a insisté sur le fait que l'étiquetage doit être clair et informatif afin de permettre aux exploitants agricoles de manipuler et d'utiliser les aliments pour animaux correctement.

34. Le Groupe spécial estime que le Code doit faire référence à des procédures officielles d'inspection et de contrôle et à l'auto-réglementation (auto-contrôle), en tenant compte des recommandations déjà adoptées et publiées par la Commission. Il doit également faire référence aux principes de l'HACCP. Le Groupe spécial a cependant jugé qu'il n'était pas opportun que le Code renvoie à des prescriptions législatives précises.

STRUCTURE DU CODE

35. Le Groupe spécial est d'avis que la structure de l'Avant-projet de code telle qu'elle a été définie dans les documents CX/AF 00/4 et CX/AF 00/4-Add.1-révisé ne correspond pas aux objectifs du Groupe spécial.

36. Compte tenu des observations formulées ci-dessus sur les objectifs et la portée du Code et de la nécessité de définir séparément des conseils pour de bonnes pratiques de fabrication et de bonnes pratiques d'alimentation animale, le Groupe spécial a convenu de revoir la structure du texte actuel comme suit:

⁹ Plus particulièrement les directives du Codex pour l'échange d'informations dans les situations de crise alimentaire (CAC/GL 19-1995) ainsi que les directives pour l'échange d'informations entre les pays sur les rejets de denrées alimentaires importées (CAC/GL 25-1997).

Titre

1. Introduction
 2. Objectifs et portée
 3. Définitions
 4. Principes généraux et prescriptions générales dans les domaines suivants:
 - Traçabilité
 - Possibilité d'une liste négative ou d'une liste de substances présentant des risques à l'égard de la sécurité sanitaire des aliments
 - Étiquetage
 - Principes pour l'utilisation des additifs
 - Procédures d'inspection et de contrôle
 5. Conseils pour de bonnes pratiques de fabrication, y compris en matière d'HACCP
 6. Conseils pour de bonnes pratiques d'alimentation animale, y compris en matière d'HACCP
37. Le Groupe spécial a fait remarquer qu'il pourrait s'avérer nécessaire de remanier la structure à la lumière des prochains débats.

DÉFINITIONS

38. De nombreuses délégations ont souligné qu'il est capital de définir clairement et sans ambiguïté les termes utilisés dans le Code. Plusieurs délégations ont insisté sur le fait que ces définitions doivent être cohérentes, le cas échéant, avec d'autres définitions du Codex adoptées par la Commission ou qu'elles doivent être complétées par des informations relatives à l'alimentation animale. Les membres se sont penchés un moment sur le terme "additif", lequel, lorsqu'il est communément employé dans le domaine des aliments pour animaux, peut inclure des substances nutritives, tandis qu'il exclut les substances utilisées pour améliorer les propriétés nutritionnelles des produits¹⁰ quand il s'applique à l'alimentation humaine.

39. Le Groupe spécial a convenu qu'il y a lieu d'inclure les définitions proposées dans le texte du président comme point de départ dans le prochain projet de Code et d'ajouter d'autres définitions pertinentes déjà établies par le Codex, ou énoncées dans le compte rendu de la Consultation d'experts de la FAO, ainsi que des définitions pertinentes formulées par d'autres organes de normalisation internationale tels que l'ISO. Ces définitions seront soumises à l'examen des membres, pour commentaires.

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES (PRINCIPES GÉNÉRAUX)

40. Le Groupe spécial a décidé que certaines questions relevaient de la production d'aliments pour animaux en général, qu'ils soient produits dans un but commercial ou en exploitation agricole. Il est convenu que ces questions doivent comprendre les prescriptions en matière d'étiquetage et de traçabilité, les procédures de contrôle officiel comme indiqué ci-dessus, ainsi que les principes pour l'utilisation d'additifs et la méthode d'analyse et d'échantillonnage.

41. De nombreuses délégations ont évoqué la nécessité d'éviter les doubles emplois et d'établir des renvois à la documentation existante du Codex ainsi qu'aux travaux d'autres Comités du Codex ayant traité des questions relatives à l'alimentation animale. Le Secrétariat du Codex a fait remarquer que plusieurs organes de la Commission ont déjà étudié ce type de questions ou sont en train de le faire. Il s'agit du Comité du Codex sur les résidus des pesticides, qui établit des limites

¹⁰ Voir Manuel de procédure 11^e édition: "Définitions aux fins du Codex Alimentarius", *Additifs alimentaires*.

maximales de résidus pour les fourrages et autres produits destinés à l'alimentation animale, du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, qui définit des limites maximales de résidus pour les médicaments vétérinaires y compris ceux qui arrivent dans les denrées alimentaires par le biais des aliments pour animaux, et du Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants qui étudie la contamination d'origine environnementale ou industrielle. Le Groupe spécial a demandé au Secrétariat du Codex de rédiger pour sa prochaine session un compte rendu exhaustif du travail déjà accompli ou en cours au Codex.

Additifs

42. Le Groupe spécial a noté que les principes relatifs à l'utilisation des additifs, notamment les compléments de vitamines et de sels minéraux, dans les aliments pour animaux joueront un rôle essentiel dans le Code final. Étant donné que cette question n'a pas été entièrement traitée dans la proposition de projet de code contenue dans le document CX/AF 00/4, le Groupe a décidé d'envisager de prendre le texte figurant dans le projet du président (CX/AF 00/4-Add.2, Section 3.2.3) comme base de discussion.

43. Le Groupe spécial s'est rendu compte que l'une des questions compliquant les débats relatifs à l'utilisation d'additifs provient de l'absence de définitions appropriées applicables à l'alimentation animale. Il a pris bonne note de l'existence de définitions dans le Codex Alimentarius pour les "additifs alimentaires" et les "médicaments vétérinaires".

44. Le Groupe spécial a convenu que le Code doit contenir une disposition stipulant que "il convient d'apprécier l'innocuité des additifs et de les approuver dans des conditions particulières d'utilisation". Il a également été convenu qu'il y a lieu d'établir clairement la différence entre les substances alimentaires et les additifs ainsi qu'entre les additifs et les médicaments vétérinaires, afin d'éviter toute utilisation impropre.

45. Le Groupe spécial a soulevé la question des antibiotiques utilisés en vue de promouvoir la croissance. Les avis étaient divergents selon les délégations: certaines proposent d'inscrire dans le code l'interdiction d'une telle utilisation, tandis que d'autres estiment que l'administration d'antibiotiques devait être subordonnée à une évaluation des risques pour la santé publique. Les membres se sont penchés sur le compte rendu du représentant de l'OMS sur les résultats de la Consultation de l'OMS consacrée aux principes généraux pour l'endiguement de la résistance aux antimicrobiens. On a ainsi convenu de suspendre les débats sur cette question jusqu'à la publication du rapport et de reprendre l'étude de celle-ci à la lumière du rapport et des recommandations de la Consultation ainsi que des rapports rédigés, notamment, par l'OIE, le Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire et le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments. Il a été décidé que le texte révisé du projet de Code devrait mentionner cette information.

Examen de listes "positives" et "négatives"

46. Plusieurs délégations ont proposé d'inclure des références soit à des listes positives permettant l'utilisation de certaines substances dans la préparation d'aliments pour animaux, soit à des listes négatives de substances interdites ainsi qu'à des listes de "substances indésirables" soumises à des limites maximales ou tolérables. D'autres délégations et observateurs sont d'avis qu'il convient de privilégier avant tout l'établissement de bonnes pratiques et de se concentrer dans tous les cas sur l'objectif d'assurer la sécurité sanitaire et la qualité des denrées alimentaires d'origine animale, comme stipulé dans le mandat du Groupe spécial.

47. Plusieurs délégations et observateurs estiment qu'il sera très difficile d'établir des listes positives et négatives, étant donné que celles-ci sont déterminées par la nature de la production animale dans les différents pays et, par conséquent, soumises à des conditions nationales, voire locales, plus particulièrement dans les pays en voie de développement, et dépendantes des espèces ou des classes d'animaux. On a par ailleurs suggéré d'inscrire une formule générale dans le Code prévoyant l'établissement de telles listes dans les conditions nationales.

48. Le manque de définitions claires pour les additifs, les agents contaminants, les sous-produits, les déchets et d'autres substances pouvant être envisagées comme interdites ou "indésirables" a également été perçu comme un frein à l'établissement d'une liste négative. Le Groupe spécial a également jugé qu'il est nécessaire de recevoir davantage d'informations de l'OIE et des gouvernements sur les substances soumises à des contrôles officiels et de tenir compte des travaux précédents d'autres Comités du Codex, tels que le Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants, le Comité du Codex sur les résidus de pesticides et le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments. L'attention des membres a aussi été attirée sur le Code d'inspection *ante mortem* et *post mortem* des animaux d'abattoir et sur le jugement *ante mortem* et *post mortem* des animaux et de la viande d'abattoir¹¹ qui décrit les conditions d'élimination des produits à base de viande jugés impropres à la consommation humaine.

49. Le Groupe spécial est convenu de demander aux pays membres, par le biais d'une lettre circulaire, de fournir des informations sur les listes établies ou d'autres approches suivies par leurs gouvernements pour contrôler l'utilisation de substances interdites et indésirables dans les aliments pour animaux. Le Groupe spécial a également accepté l'offre de la FAO visant à établir une Conférence Internet sur le site de la FAO afin de développer les débats sur cette question, en partant des observations recueillies à la suite de la lettre circulaire. Il a été convenu qu'un groupe de travail ouvert à tous sera convoqué immédiatement avant la prochaine session du Groupe spécial afin d'examiner les réponses à la lettre circulaire ainsi que les résultats de la Conférence Internet, et de faire part de ses conclusions au Groupe spécial.

50. Des participants ont proposé de mettre sur pied un groupe de travail chargé de contribuer à l'évaluation des possibilités de dresser une liste des substances à proscrire dans les aliments pour animaux et d'envisager de recenser les contaminants et d'autres substances indésirables dont la présence dans les aliments pour animaux devrait être contrôlée, mais le Groupe spécial ne s'est pas décidé sur ce point.

Gestion générale¹²

51. Cette section comprendra les principales dispositions générales relatives aux bonnes pratiques de fabrication (BPF) du Code et il sera nécessaire d'envisager séparément les dispositions particulières ou plus détaillées concernant les BPF dans la production commerciale d'une part et en exploitation agricole d'autre part.

52. En plus des points soulevés dans les commentaires écrits, certaines délégations ont recommandé de prêter attention aux aspects suivants dans la nouvelle rédaction de cette section:

- référence à l'état de santé des travailleurs manipulant les aliments pour animaux et à la formation de ces travailleurs aux pratiques d'hygiène;
- considération des normes internationales visant l'eau potable ou des prescriptions en matière d'eau potable pour les animaux;
- référence à la nature inerte des récipients et des conduites d'eau;
- référence à des programmes efficaces de lutte contre les parasites plutôt qu'à l'éradication totale des parasites;
- programmes de surveillance des agents contaminants et des profils nutritionnels tenant compte de leurs conséquences pour la santé animale et humaine;
- tenue de registres, y compris pour l'enregistrement du poids des matières entrantes;

¹¹ CAC/RCP 41-1993

¹² Section 2.2 de l'Avant-projet de code (CX/AF 00/4).

- mélange correct et complet des ingrédients afin d'en assurer la répartition uniforme dans tout le produit;
- conditions de transport, y compris routier.

53. Le Groupe spécial a envisagé l'application du système HACCP aux BPF dans cette section-ci et dans la section 5 du texte (voir paragraphes 61-62 ci-dessous).

54. Le Groupe spécial est convenu que l'application des BPF doit avoir pour objectif de garantir la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale, que ceux-ci soient préparés de façon industrielle, en exploitation agricole ou dans des coopératives agricoles et que les principes de l'HACCP soient appliqués ou non. L'applicabilité du système HACCP au niveau de l'exploitation agricole a suscité des doutes, quelles que soient les circonstances.

Matières premières¹³

55. Le Groupe spécial est convenu que cette section doit faire référence à toutes les matières premières, qu'elles soient d'origine végétale, animale ou marine et a modifié le titre de cette section en conséquence. Il a également noté que les mêmes dispositions doivent être appliquées aux produits de fermentation utilisés en tant que matières premières.

56. Le Groupe spécial a remarqué que plusieurs organisations internationales spécialisées dans les méthodes d'analyse et d'échantillonnage, telles que l'Association des chimistes analytiques officiels (AOAC) et l'ISO, ont établi des méthodes normalisées et validé des méthodes pour l'inspection des aliments pour animaux. On a suggéré de faire référence à ces méthodes reconnues à l'échelle internationale ainsi qu'aux procédures d'échantillonnage. Le Groupe spécial est également convenu de demander au Secrétariat de dresser une liste des normes et des méthodes validées existant au niveau international dans le domaine de l'inspection des aliments pour animaux. Étant donné qu'il a également constaté que le Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage a établi des critères pour l'utilisation de telles méthodes à l'échelle internationale (quoiqu'il s'agisse simplement de méthodes pour l'inspection des denrées alimentaires), le Groupe spécial est convenu d'informer ce Comité du débat en cours.

57. Des questions ont été soulevées quant à l'opportunité d'une référence à une "garantie du fournisseur" dans la proposition de projet de code. On a expliqué que cette référence est en rapport avec la traçabilité, la gestion de systèmes de contrôle de qualité et les garanties d'innocuité. Le Groupe spécial a pris acte des efforts déployés par certains groupes commerciaux en vue d'élaborer volontairement des codes d'usages et des conditions générales pour la fourniture de matières premières, afin d'apporter leur aide dans ce domaine.

58. On a signalé que les normes pour les limites maximales d'agents contaminants, entre autres, reprises dans cette section font référence aux travaux d'autres Comités du Codex sur les résidus et les agents contaminants et que ces derniers doivent être pris en compte.

59. La question de la pénurie de matières premières appropriées a été soulevée dans le cadre de la nécessité d'effectuer davantage de recherches sur des sources saines de protéines et de graisses de substitution et d'évaluer ces sources sur une base scientifique fiable en vue de déterminer leur innocuité pour la santé humaine et animale et de faire un usage optimal des ressources naturelles de la planète.

Minéraux, vitamines et autres additifs¹⁴

60. Le Groupe spécial a rappelé les problèmes relatifs aux définitions de ces substances qui, à leur tour, ont engendré des problèmes pour leur traitement dans le Code. Il a été convenu que les principes généraux relatifs au contrôle des "matières premières" doivent être appliqués de la

¹³ Section 3 de l'Avant-projet de code (CX/AF 00/4).

¹⁴ Section 4 de l'Avant-projet de code (CX/AF 00/4).

même façon au contrôle des autres ingrédients et que, par conséquent, les deux sections peuvent être fusionnées et transférées à la section sur les principes généraux.

Gestion générale des aliments pour animaux¹⁵

61. De nombreuses délégations ont souligné que cette section du Code constitue la principale section consacrée aux BPF pour la production d'aliments pour animaux. On a fait remarquer que plusieurs passages de l'Avant-projet de code sont beaucoup trop explicites et ne reposent pas toujours sur une analyse des risques: par exemple, la nécessité de rincer le matériel avec des aliments propres entre les lots (section 5.4). On estime également qu'il est nécessaire de retravailler les dispositions relatives à l'étiquetage, au transport, à la tenue de dossiers et au retrait de produits défectueux et que les dispositions de cette section doivent être adaptées aux conditions appliquées dans les différents pays, en mettant l'accent sur le contrôle des points critiques et la gestion des risques pour la santé humaine.

62. Plusieurs délégations ont mentionné l'existence du "Code d'usages international – Principes généraux d'hygiène alimentaire"¹⁶ recommandé par le Codex, en attirant l'attention sur l'annexe du Code qui décrit l'application des principes de l'HACCP et traite beaucoup de ces problèmes dans le cadre de la sécurité sanitaire générale des denrées alimentaires, notamment au niveau de la production primaire. Il a été convenu de reformuler la section en tenant compte de la structure des principes généraux, en mettant l'accent plus particulièrement sur les mesures requises pour garantir la sécurité sanitaire des denrées alimentaires.

63. Au cours de ce débat, notamment, plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité de clarifier la définition du terme "déchets", en particulier les différents types de déchets et la façon dont ils doivent être manipulés et éliminés. L'attention des participants a été attirée sur le fait que rejeter et utiliser sans précautions particulières des matières qui pourraient être traitées et utilisées de manière sûre est préjudiciable à l'environnement. Les modes de réutilisation de produits et sous-produits animaux dans la chaîne alimentaire devront aussi être étudiés.

Bonnes pratiques pour l'alimentation animale et la production en exploitation agricole d'aliments pour animaux

64. Le Groupe spécial a indiqué que la structure du projet révisé de Code prévoit une section consacrée aux bonnes pratiques d'alimentation animale et à la production des aliments pour animaux dans l'exploitation agricole. Il a étudié la nécessité et la pertinence de créer un groupe de travail informel chargé de dépêcher cette question et de mettre au point un texte approprié.

65. Le Groupe de travail s'est penché sur le mandat du groupe de travail, qui pourrait inclure la fabrication d'aliments pour animaux au niveau des exploitations agricoles, la production de cultures fourragères, les pratiques d'alimentation animale ainsi que le recours au pâturage (libre ou non).

66. Plusieurs délégations ont demandé qu'on indique clairement si la production de cultures fourragères doit faire partie ou non du mandat du Groupe spécial. Certaines délégations sont d'avis qu'il faut d'abord préciser la nature et le rôle de ce groupe de travail et qu'il y a lieu d'identifier les éventuels dangers potentiellement présents, liés aux pratiques au niveau des exploitations agricoles. Certaines délégations ont préconisé d'établir les bonnes pratiques pour l'alimentation animale au niveau des exploitations agricoles sur la base des textes pertinents du Codex.

67. Au vu des diverses opinions émises à propos du mandat du groupe de travail, le Groupe spécial a estimé qu'il est encore trop tôt pour créer un groupe de travail informel.

¹⁵ Section 5 de l'Avant-projet de code (CX/AF 00/4).

¹⁶ CAC/RCP 1-1969, Rév.3, 1997.

68. Le représentant de la FAO a informé le Groupe spécial que l'Organisation pourrait fournir une aide en facilitant les débats au moyen d'une conférence électronique sur Internet.

Personnel¹⁷

69. Il est convenu que cette section sera incorporée dans la section consacrée aux prescriptions générales.

STATUT DE L'AVANT-PROJET DE CODE D'USAGES POUR UNE BONNE ALIMENTATION ANIMALE

70. Le Groupe spécial a décidé que les secrétariats danois et du Codex seront chargés d'effectuer une révision de l'Avant-projet de code qui sera distribuée pour examen aux gouvernements et aux organisations internationales intéressées (troisième étape). La révision et l'ensemble des observations serviront de base de discussion lors de sa prochaine session.

AUTRES QUESTIONS ET TRAVAUX FUTURS (Point 5 de l'ordre du jour)

71. Le Groupe spécial n'a examiné aucune autre question et n'a pas envisagé de travail ultérieur.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 6 de l'ordre du jour)

72. Le Groupe spécial a été informé que sa prochaine session se tiendra à Copenhague (Danemark) du 19 au 21 mars 2001, sous réserve de modification. Il a noté qu'un groupe de travail étudiant les possibilités d'établir des listes de substances interdites ou indésirables, ou des listes positives et négatives, ou d'autres stratégies se réunira la veille de la session.

¹⁷ Section 6 de l'Avant-projet de code (CX/AF 00/4).

**LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES**

CHAIRPERSON/PRÉSIDENT/PRESIDENTE

Mr. Mogens Nagel Larsen
Director

Danish Plant Directorate
Skovbrynet 20
2800 Lyngby

Phone: +45 45 26 36 00

Fax: +45 45 26 36 10

Email: mn1@pd1r.dk

**AUSTRALIA
AUSTRALIE**

Mr. Steve McCutcheon
Food Safety Branch
National Office of Food Safety
Agriculture Fisheries and Forestry - Australia
Box 858 Canberra ACT 2600
Australia

Email: steve.mccutcheon@affa.gov.au

Mr. Ed Klim
Food Safety branch
National Office of Food Safety Agriculture
Fisheries and Forestry - Australia
Box 858 Canberra ACT 2600
Australia

Email: ed.klim@affa.gov.au

Mr. Albert Cobb
Veterinary Councillor
Australian Embassy
Brussels
Belgium

Email: albert.cobb@dfat.gov.au

**AUSTRIA
AUTRICHE**

Dr. Werner Brüller
Federal Ministry of Social Security and
Generations, Div IX/A/7
Radetzkystrasse 2
A-1030 Vienna

Phone: +43 1 711 72 4861

Fax: +43 1 710 4151

Email: werner.brue1ler@bmsg.gv.at

**BELGIUM
BELGIQUE
BÉLGICA**

Mr. Albert Vandersanden
Ingénieur-directeur
Ministère de l'Agriculture
CTC III - 8ème étage
Boulevard S. Bolivar 30
1000 Bruxelles

Phone: +32 2 208 3870

Fax: +32 2 208 3866

Email:

albert.vandersanden@cmlog.fgov.be

**BRAZIL
BRÉSIL
BRASIL**

Renato Xavier
Minister of Brazilian Embassy
Head of delegation

Ms. Maria Angélica Ribeiro de Oliveira
Médico Veterinário
Ministério da Agricultura e do Abastecimento
Esplanada dos Ministérios
Bloco B, Anexo B, 1 andar, Sala 116
Brasil, Brasília - DF
Cep. 70 043-900

Phone: 55 061 218 2124

Fax: +55 061 218 2727

Email: ribeiro@agricultura.gov.br

Mr. Ezio Gomes da Mota
Coordenador Geral de Promoção do Animal
Ministério da Agricultura e do Abastecimento
Esplanada dos Ministérios
Bloco B, Anexo B, 1 andar, Sala 107
Brasil, Brasília - DF
Cep. 70 043-900

Phone: +55 061 323 6248 218
2307/2438

Fax: +55 061 218 2727

Email: ezio@agricultura.gov.br

Dr. João Palermo Neto
Fac. of Veterinary Medicine
University of São Paulo
Av. Corifeu Acevedo Marques no. 2720
CEP: 05340-901
São Paulo
Brazil

Phone: +55 011 211 3074

Email: Jpalermo@vsp.br

CANADA
CANADÁ

Ms. Judy Thompson
Head of Delegation
Feed Evaluation Coordinator
Canadian Food Inspection Agency
59 Camelot Drive, Nepean, Ontario
Canada, K1A 0Y9

Phone: +1 613 228 6696 / ext. 4370

Fax: +1 613 228 6614

Email: jthompson@em.agr.ca

Mr. Chris Palmer
Senior Advisor, International Liaison and Science
Policy
Bureau of Food Regulatory International and
Interagency Affairs
Food Directorate, Health Protection Branch
Health Canada
HPB Building, Room 2395
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0L2

Phone: +1 613 941-4616

Fax: +1 613 941-3537

Email: chris_palmer@hc-sc.gc.ca

COLOMBIA
COLOMBIE

Mr. Salomon Marin Lasso
Jefe Division de Insomos Pecuarios
Instituto Colombiano Agropecuario ICA
Calle 37 No. 8-43, Piso 4
Santafe de Bogota
Colombia

Phone: +232 47 15 288 42 37

Fax: +232 16 95 288 17 63

Email: pecuario@impsat.net.co

CZECH REPUBLIC
RÉPUBLIQUE TCHÉQUE
REPÚBLICA CHECA

Mr. Jan Obdálék
Head of delegation
Ingineer
Central Control and Testing Institute for
Agriculture
Za opravnou 4, Prague 5
150 06,
Czech Republic

Phone: +42 02 572 94231

Fax: +42 02 572 94239

Email: jan.obadalek@ok.zeus.cz

DENMARK
DANEMARK
DINAMARCA

Mr. Gorm Lunn
Head of delegation
Head of Division of Feedingstuffs and Fertilizers
Danish Plant Directorate
Skovbrynet 20
DK 2820 Lyngby
Denmark

Phone: +45 45 26 36 00

Fax: +45 45 26 36 10

Email: gl@pdir.dk

Ms. Tanja Buch-Weeke
Head of section
Holbergsgade 2,
1057 Copenhagen K
Denmark

Phone: +45 33 92 20 77

Fax: +45 33 12 46 86

Email: tbu@fvm.dk

Ms. Gitte Gross
Senior Food Adviser
The Danish Consumer Council
Fiolstræde 17,
Postboks 2188,
1017 Copenhagen K
Denmark

Phone: +45 77 41 7 31
Fax: +45 77 41 77 43
Email: gg@fbr.dk

Dorthe Licht
Scientific Adviser
Danish Veterinary and Food Administration
Mørkhøj Bygade 19
DK-2860 Søborg
Denmark

Phone: +45 33 95 62 02
Fax: +45 33 95 66 95
Email: dli@fdir.dk

Mr. Knud Østergaard
Head of International Affairs
Danish Veterinary and Food Administration
Mørkhøj Bygade 19
DK 2860 Søborg
Denmark

Phone: +45 33 95 61 20
Fax: +45 33 95 62 99
Email: koe@fdir.dk

Ms. Jytte Kjærgaard
Consultant
Danish Veterinary and Food Administration
Mørkhøj Bygade 19
DK 2860 Søborg
Denmark

Phone: +45 33 95 61 24
Fax: +45 33 95 62 99
Email: jk@fdir.dk

Mr. Jørgen Daugaard
Senior Advisor
The Confederation of Danish Industries
Lindeved 6A, Sørup
DK3480 Fredensborg
Denmark

Phone: +45 48 48 45 12
Fax: +45 48 48 45 12
Email: j.daugaard.@mobilixnet.dk

Annette Toft
Head of Department
The Danish Agricultural Council
Axelborg, Axeltorv 3
1609 Copenhagen V
Denmark

Phone: +45 33 14 56 72
Fax: +45 33 14 95 74

EGYPT
EGYPTE
EGIPTO

Prof. Dr. Mamdouh Sharaf El-Din
Head of delegation
Technical Consultant
Ministry of Agriculture
Nadi El-Said St.,
Dokki, Giza

Dr. Akila Saleh Hamza
Head
Central Laboratory for Food & Feed
Agriculture Research Center
9 El-Gamaa St.
Giza

Dr. Fadia Nosseir
Supervision of Foreign Agriculture Relations
Central Laboratory for Food & Feed
Agriculture Research Center
9 El-Gamaa St.
Giza

Dr. Zeinab Mahmoud Niazy
Deputy, Animal Health Research Institute for
Laboratory
Diagnosis & Food Safety
Nadi El-Said St., Dokki
Giza

Dr. Hussein Soliman
Head
Animal Resource Sector

ESTONIA
ESTONIE

Mr. Toivo Nõvandi
Head of Department - Feedingstuffs
Plant Production Inspectorate
Teaduse 2
Saku 75501
Harjumaa
Estonia

Phone: +37 26 712 600
Fax: +37 26 712 600
Email: tki@eol.ee

FINLAND
FINLANDE
FINLANDIA

Dr. Päivi Mannerkorpi
Head of delegation
Senior Officer
Ministry of Agriculture and Forestry
Department of Agriculture
P.O. Box 30
00023 Government
Finland

Phone: +358 9 1609766
Fax: +358 9 1602443
Email: paivi.mannerkorpi@mmm.fi

Ms. Kirsti Huovinen
Senior Officer
Ministry of Agriculture and Forestry
Department of Agriculture
P.O. Box 30
00023 Government,
Finland

Phone: +358 9 16088661
Fax: +358 9 1602443
Email: kirsti.huovinen@mmm.fi

Dr. Harri Otto Miettinen
R&D Manager
NoFAA (Nordic Feed Additive Association)
P.O. Box 330
Fin-00101 Helsinki
Finland

Phone: +358 10 862 1677
Fax: +358 10 862 1068
Email: harri.miettinen@kemira.com

FRANCE
FRANCIA

Bénédicte Herbinet
Head of delegation
Chef du bureau "Pharmacie Vétérinaire et
alimentation animale"
251, rue de Vaugirard
75732 Paris

Phone: +33 149555843
Fax: +33 149554398
Email:
[Bénédicte.herbinet@agriculture.gouv.fr](mailto:Benedicte.herbinet@agriculture.gouv.fr)

Mr. Francois Creton
Société Roquette Freres
62136 LESTREM
France

Phone: +33 32 21 63 36
Fax: +33 32 16 33 850

GERMANY
ALLEMAGNE
ALEMANIA

Dr. Uwe Petersen, HR
Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft
und Forsten
Rochusstrasse 1
Postfach 14 02 70
53107 Bonn
Germany

Phone: +49 0228 529 3624
Fax: +49 0228 529 4221

Dr. Sabine Kruse, RD'in
Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft
und Forsten
Rochusstrasse 1
Postfach 14 02 70
53107 Bonn
Germany

Phone: +49 0228 529 4186
Fax: +49 0228 529 4221

Dr. Süphke
Arbeitsgemeinschaft für Wirkstoffe in der
Tierernährung
Roonstrasse 5
53175 Bonn

Dr. Amberg
Deutscher Bauernverband e.V.
Postfach 20 04 54
53175 Bonn

Mr. Radewahn
Bundesverband der Mischfutterhersteller e.V.
Kaiserplatz 15
53 113 Bonn

Dr. Klaus Lucas
BgVV
Diedersdorferweg 1
12277 Berlin
Germany

Phone: +49 0188 8412 2040
Fax: +49 0188 8412 2956
Email: k.lucas@bgvv.de

GREECE
GRÉCE
GRECIA

Mrs. Kamarinou Eugenia
Head of delegation
Head of Feed Sector
Ministry of Agriculture
10176 Athens
Greece

Phone: +301 8824610
Fax: +301 8230730
Email: ka6u001@minagric.gr

HUNGARY
HUNGRIE
HUNGRIA

Mr. Salamon Aurél
Head of delegation
Senior counselor
Ministry of Agriculture
1055 Budapest, Kossuth tér 11
Hungary

Phone: +36 1 301 4364
Fax: +36 1 302 0408

Mr. Peter Grunfelder
Codex Pabularis Hungaricus, Secretariat
Institution of Agricultural Quality Control
1024 Budapest, Keleti Károly 24
Hungary

Phone: +36 1 212 2696, ext: 2347
Fax: +36 1 212 5062
Email: tak.kodex@ommi.hu

ICELAND
L'ISLANDE
ISLANDIA

Dr. Olafur Gudmundsson
Head of delegation
Director
Feed, seed and Fertilizer Inspectorate
Rala Building, Keldnaholt
15-112 Reykjavik
Iceland

Phone: +354 577 1010
Fax: +354 577 1020
Email: oli@rala.is

INDIA
INDE

Mr. D.S. Negi
Joint Secretary
Ministry of Agriculture
Government of India
245 Krishi Bhawan
New Delhi 54
India

Phone: +11 338 78 04
Fax: +11 338 61 15

IRELAND
IRELANDE
IRLANDA

Dr. James J. Fleming
Head of delegation
Department of Agriculture, Food and Forestry
7 Centre, Agriculture House
Kildare Street
Dublin 2

Phone: +353 1 607 2603
Fax: +353 1 6616563
Email: fleming@irlgov.ie

ITALY
ITALIE
ITALIA

Dr. Agostino Macri
Istituto Superiore di Sanità
Viale Regina Elena 299
00161 Roma

Phone: +39 677204 694
Fax: +39 649387077
Email: a.marci@ins.it

Prof. Gianfranco Piva
Direttore
ISAN - Istituto di Scienze degli Alimenti e della
Nutrizione
Facoltà di Agraria
Università Cattolica del Sacro Cuore
Via Emilia Parmense,
84 - 29100 Piacenza

Phone: +39 0523 599 258/285
Fax: +39 0523 599 259
Email: piva@pc.unicatt.it

Dr. Brunella Io Turco
Ministero delle Politiche Agricole e Forestali
Via XX Settembre 20
00100 Roma

Phone: +39 0646655016
Fax: +39 064880273
Email: blturco@tiscalinet.it

Dr. Stefano Belladonna
ASSALZOO
Uff. Via Lovanio 6
00198 Roma

Phone: +39 6 8541641
Fax: +39 6 854 641
Email: assalzoo@iol.it

JAPAN
JAPON
JAPÓN

Mr. Akira Miki
Deputy Director,
Veterinary Sanitation Division
Ministry of Health and Welfare
Environmental Health Bureau

Email: AM-WTX@mhw.go.jp

Mr. Minoru Yoshida
Deputy Director, Commercial Feed Division
Livestock Industry Bureau
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
Email: minoru_yoshida@nm.maff.go.jp

Mr. Tatsuro Sekiya
Animal Health Division
Livestock Industry Bureau,
MAFF

Email: tatsurou_sekiya@nm.maff.go.jp

Mr. Teruhiro Yorozuya
Technical Advisor
Japan Scientific Feeds Association
Mr. Teruo Hayakawa
Technical Advisor
Japan Feed Manufacturers Association

MALAYSIA
MALASIE
MALASIA

Mr. Mohd. Jaaffar Ahmad
Regional Manager
MPOB Europe
Brickendonburg (TARRC)
Hertfordshire - SG 13 8NL
England

Phone: +44 199 2 554 347
Fax: +44 199 2 500 564
Email: porim@porim.powernet.co.uk

MEXICO
MEXIQUE

Mr. Ricardo Gonzalez Aguilar
Head of delegation
Director de la Unidad de Normalizacion y
Verifization
SAGAR
Amores No. 321 – 1er piso
Col. Del valle
Mexico D.F.
Mexico C.P. 03100

Phone: 5687 1081
Fax: 5687 7938
Email: dgda.asesor012@sagar.gob.mx

NAMIBIA

Mr. Hellmut von Seydlitz
Ministry of Agriculture
P/BAG 13184
Windhoek

Phone: +264 61 208 7070
Fax: +264 61 208 7068
Email: hvonseydlitz@yahoo.com

NETHERLANDS
PAYS-BAS
PAÍSES-BAJOS

Mr. Nane Benedictus
Head of delegation
Ministry of Agriculture, Nature Management and
Fisheries
PO Box 20401
2500 EK The Hague

Phone: +31 70 370 8249
Fax: +31 320 21 3089
Email: benedictus@wxs.nl

Dr. Liebe Vellenga
Product Board Animal Feed
PO Box 29739
2502 LS The Hague
The Netherlands

Phone: +31 70 370 8249
Fax: +31 70 370 8444
Email: l.vellenga@hpa.agro.nl

NEW ZEALAND
NOUVELLE-ZÉLANDE
NUEVA ZELANDIA

Dr. Caryll Shailer
Counsellor Veterinary Services
New Zealand Mission to the European
Communities
Square de Meeus 1, 7th Floor
B-1000 Brussels
Belgium

Phone: +322 550 1219
Fax: +322 513 4856
Email: CaryllShailer@CompuServe.com

NORWAY
NORVÉGE
NORUEGA

Ms. Kirstin Færden
Head of Section
Norwegian Food Control Authority
P.B. 8187 Dep.
N-0034 Oslo
Norway

Phone: +47 22 24 66 50
Fax: +47 22 24 66 99
Email: kirstin.ferden@snt.no

Ms. M. Wiborg
Senior Executive Officer
Norwegian Food Control Authority
P.B. 8187 Dep
N-0034 Oslo
Norway

Jorunn Vormeland
Veterinary Adviser
Norway Meat
P.B. 360 Økern
0513 Oslo
Norway

Phone: +47 22 24 66 50
Fax: +47 22 24 66 99
Email: marie.wiborg@snt.no

Mr. Knut Flatlandsmo
Senior Adviser
Norwegian Agriculture Authority
P.B. 3
1430 Ås

Mr. Hans B. Glende
Assistant Director General
Norwegian Agriculture Authority
P.B. 3
1430 Ås
Ms. Frida Andersen
Adviser
Fishery Directorate
Ktr. For kvalitet og miljø
P.B. 185 Sentrum
5804 Bergen
Norway
Mr. Agnar Moe
Director
Fish Meal Producer's Association
Essendropsgate 6
P.B. 5471 Majorstua
0305 Oslo
Norway

Ms. Irene Andersen
Adviser
Ministry of Fishery
Boks 8118 Dep
0032 Oslo
Norway

PERU
PÉROU
PERÚ

Dr. Carlos Pastor Talledo
Head of delegation
Director Ejecutivo
Dirección General de Salud Ambiental
Ministerio de Salud del Peru
Calle Las Amapolas No. 350, San Eugenio
Lince
Peru

Phone: +51 4406871 / 4428353
Fax: +51 4406797

Ms. Josefina del Prado Chavez-Herera
Asesora del Ministerio de Pesqueria del Peru
Ministero de Pesqueria
Calle 1, 50-60, Piso 7
Peru

Phone: +51 3235 /224 3232
Fax: +51 224 3339
Email: fdelprado@minpes.gob.pe

Mr. Richard Diaz González
Sociedad Nacional de Pesqueria
Av. Javier Prado Oeste 2442 San Isidro
Lima 27
Péru

Phone: +51 1 261 2970
Fax: +51 1 261 7912
Email: snpnet@terra.com.pe

PHILIPPINES
FILIPINAS

Dr. Edna Zenaida v. Villacorte
Chief, Animal Feeds Standard Division
Bureau of animal Industry
Visayas Avenue, Diliman, Quezon City
Philippines 1101

Phone: +63 2 920 1764
+63 2 924 7954
Fax: +63 2 920 1764
Email: afsd-bai@qinet.net

PORTUGAL

Dr. João Luis da Costa Pires
Medico Veterinario
Direcção geral de Veterinaria
Largo Acad Nacional de Belas Artes no. 2
1249-105 Lisboa

Phone: +351 2132 39542
Fax: +351 2132 39565

Dr. João Manuel Ramalho Ribeiro
Medico Veterinario
Instituto Nacional Investigação Agraria/E.Z.N.
Largo Acad Nacional Belas Artes no. 2
1249-105 Lisboa

Phone: +351 21 32 39500
Fax: +351 21 32 39565

Mr. Jaime Picarra
Associação Portuguesa dos Industriais de
Alimentos Compostos Para Animais
Av. 5. de Outubro no. 21 - 2 Esq
1050 Lisboa

Phone: 351 21 352 51 91
Fax: 351 21 353 03 87
Email: IACA@mail.telepac.pt

SPAIN
ESPAGNE
ESPAÑA

Mr. Pedro Diaz Peralta
Direccion General de Ganaderia - M.A.P.A.
José Abascal, 4 - 7 planta
Madrid

Phone: +34 91347 4064
Fax: +34 91347 4080
Email: ccuenca@mapya.es

SWEDEN
SUÈDE
SUECIA

Mr. Urban Johnson
Head of Delegation
Deputy Director
Ministry of Agriculture, Food and Fisheries
S-103 33 Stockholm

Phone: +46 8 4051137
Fax: +46 8 4054970
Email: urban.johnson@agriculture.ministry.se

Mr. Torbjörn Malm
Senior Principal Administrative Officer
Swedish Board of Agriculture
551 82 Jönköping

Phone: +46 36 155813
Fax: +46 36 308182
Email: Torbjorn.Malm@sjv.se

SWITZERLAND
SUISSE
SUIZA

Dr. Daniel Guidon
Head of Delegation
Swiss Federal Research Station for Animal
Production
Feed Inspection Service
CH-1725 Posieux
Switzerland

Phone: +41 26 407 7245
Fax: +41 26 407 7300
Email: daniel.guidon@rap.admin.ch

Mr. Félix Olivier
Swiss Federal Office of Agriculture
Head of Division
Mattenhofstrasse 5
CH-3003 Bern
Switzerland

Phone: +41 322 2586
Fax: +41 322 2634
Email: olivier.felix@blw.admin.ch

Dr. Roland Charrière
Swiss Federal Office of Public Health
Service Food of Animal Origin
CH-3003 Bern
Switzerland

Phone: +41 31 323 3104
Fax: +41 31 322 9574
Email: roland.charriere@bag.admin.ch

Dr. Kevin Collins
Swiss Society of Chemical Industries
Feed Additives Group
c/o F. Hoffmann-La Roche Ltd.
CH-4070 Basel
Switzerland

Phone: +41 61 688 7288
Fax: +41 61 688 1635
Email: kevin.collins@roche.com

Mr. Thomas Jäggi
Swiss Farmers Union
Laurstrasse 10
CH-5200 Brugg
Switzerland

Phone: +41 56 462 5111
Fax: +41 56 441 5348
Email: jaeggi@agri.ch

Mr. Rudolf Marti
Director
Swiss Feed Manufacturers Federation
Bernstrasse 55
PO Box
CH-3052 Zollikofen
Switzerland

Phone: +41 31 915 2111
Fax: +41 31 915 2112
Email: vsf@spectraweb.ch

Dr. Jean Vignal
Nestec Ltd., Regulatory Affairs
Avenue Henri Nestlé
CH-1800 Vevey

Phone: +41 21 924 3501
Fax: +41 21 924 4547
Email: jean.vignal@nestle.com

THAILAND
THAÏLANDE
TAILANDIA

Mr. Sakchai Sriboonsue
Head of delegation
Deputy Director-General
Department of Livestock Development
Phaya Thai Road
Bangkok 10400
Thailand

Phone: +66 2 252 1703
Fax: +66 2 252 1703

Mr. Pisit Rangaritwutikul
Standard Officer
Thai Industrial Standards Institute
Rama VI Road
Ratchathewi
Bangkok 10400
Thailand

Phone: +66 2 2023438
Fax: +66 2 2487987
Email: pisitr@tisi.go.th

Ms. Cherdchai Thiratinrat
Senior Scientist
Department of Livestock Development
Phaya Thai Road
Bangkok 10400
Thailand

Phone: +662 2518206
Fax: +662 2518206

Mr. Jiti Phatanavitaykul
Senior Administrator
Department of Foreign Trade
Ministry of Commerce
Sanambinnam Rd.
Nonthaburi Province
Thailand

Phone: +662 5474803
Fax: +662 5474802

TUNISIA
TUNISIE
TÚNEZ

Ms. Souad Turki Skoli
Médecin Vétérinaire
Direction Générale de la Production Agricole
Ministère de l'Agriculture

UNITED KINGDOM
ROYAUME-UNI
REINO UNIDO

Mr. Bill Knock
Head of delegation
Head of Animal Feed Division
Food Standards Agency
P.O. Box 31037, Room 219, Ergon House
17 SmithSquare, London
SW1P 3WG
United Kingdom

Phone: +44 20 7238 6293
Fax: +44 20 7238 6338
Email:

Bill.Knock@foodstandards.gsi.gov.uk

Mr. John Owusu
Veterinary Medicines Directorate
Woodham Lane, New Haw, Addlestone
Surrey KT15 3LS
United Kingdom
Phone: +44 1932 338453
Fax: +44 1932 336618
Email: j.owusu@vmd.maff.gsi.gov.uk

UNITED STATES OF AMERICA
ETATS-UNIS D'AMERIQUE
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Dr. Stephen Sundlof
Head of delegation
Director
Center for Veterinary Medicine
Food And Drug Administration
7500 Standish Place
Rockville, MD20855
U.S.A
Phone: +1 301 594 1740
Fax: +1 301 594 1830
Email: Ssundlof@dvm.fda.gov

Dr. Alex B. Thiermann
Senior Trade Coordinator
USDA, APHIS, International Services
United States Mission to the European Union
27 Blvd. du Regent
1000 Brussels,
Belgium
Phone: 32 2 508 2762
Fax: 32 2511 0918
Email: alejandro.b.thiermann@usda.gov

Dr. Daniel G. McChesney
Deputy Director
Office of Surveillance and Compliance
Center for Veterinary Medicine
Food and Drug Administration
7500 Standish Place
Rockville, MD
U.S.A
Phone. +1 301 827 6648
Fax: +1 301 594 1830
Email: dmcchesn@cvm.fda.gov

Dr. Dennis M. Keefe
Office of Premarket Approval
Center for Food Safety and Applied Nutrition
Food and Drug Administration
200 C Street, SW, (HFS-206)
Washington, DC 20204
U.S.A
Phone: +1 202 418 3113
Fax: +1 202 418 3131
Email: dkeefe@bangate.fda.gov

Mr. Roy Barrett
Office of Food Safety and Technical Services
Foreign Agricultural Service
U.S. Department of Agriculture
1400 Independence Avenue, SW
Room 5547 South Building
Washington, DC 20250
U.S.A.
Phone: +1 202 720 9118
Fax: +1 202 690 0674
Email: dbarrettr@fas.usda.gov

Mr. Hasse Kristensen
Agricultural Specialist
Office of Agricultural Affairs, U.S. Embassy
Dag Hammarskjolds Alle 24
DK-2100 Copenhagen Ø
Phone: +45 3526 1081
Fax:F +45 3543 0278
Email: agcopenhagen@fas.usda.gov

Ms. Gerda Vandercammen
Agricultural Specialist
U.S. Foreign Agricultural Service
27 Blvd. du Regent
1000 Brussels
Belgium
Phone: (322) 508 2763
Fax: (322) 511 0918
Email: vandercammeng@fas.usda.gov.

Ms. Edith E. Kennard
Staff Officer
U.S. Codex Office
Food Safety and Inspection Service
US Department of Agriculture
Room 4861 South Building
1400 Independence Avenue SW
Washington, DC 20250
Phone: +1 202 720 5261
Fax: +1 202 720 3157
Email edith.kennard@usda.gov

Mr. David Bossmann
President
American Feed Industry Association
1501 Wilson Boulevard
Suite 1100
Arlington, Virginia 22209
Phone: +1 703 524 0810
Fax: +1 703 524 1921
Email: dbossman@afia.org

Mr. Kyd Brenner
Vice President
Corn Refiners Association, Inc.
1701 Pennsylvania Avenue, NW
Washington, DC 20006
Phone: +1 202 331 1634
Fax: +1 202 331 2054

INTERNATIONAL GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

EUROPEAN COMMISSION

Ms. Gudrun Gallhoff
European Commission
Codex Alimentarius Co-ordinator
Director general Health and Consumer Protection
Phone: +32 22 96 71 28
Fax: +32 22 96 09 51
Email: codex@cec.eu.int

Ms. Almudena Rodriguez-Sanchez Beato
DG SANCO
Secteur Nutrition Animale
101, Rue Froissara
B-1040 Bruxelles
Email: AlmudenaRodriquez-Sanchez-Beato.@cec.eu.int

EUROPEAN UNION COUNCIL SECRETARIAT

Mr. Paul Culley
Head of Unit
European Union - Council Secretariat
175 Rue de la Loi
1048 Brussels
Phone: +32 2285 61 97
Fax: +32 2285 79 28
Email: paul.culley@consilium.eu.int

OIE

Yoshiyuki Oketani DVM.
Chargé de mission
Office International des Épizooties (OIE)
12, rue de Prony
75017 Paris
France
Phone: +33 1 44 15 18 88
Fax: +33 1 42 67 09 87
Email: y.oketani@oie.int

INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

ASSOCIATION OF AMERICAN FEED CONTROL OFFICIALS (AAFCO)

Mr. Roger Doyle Hoestenbach, Jr.
Head of delegation
Head,
Texas Feed and Fertilizer Control Service
Assoc. of American Feed Control Officials
P.O. Box 3160
College Station,
TX 77841 3160
Phone: +1 979 845 1121
Fax: +1 979 845 1389
Email: r-hoestenbach@tamu.edu

ASOCIACIÓN LATINOAMERICANA DE AVICULTURA (ALA)

Ing^o Juan Daniel Irigoyen
Representante de ALA ante CODEX
Ingeniero Agrónomo
Corrientes 119, piso 7^o, Oficina "710"
1043 Buenos Aires,
Argentina
Phone: +54 11 4313 5666
Fax: +54 11 4313 5666
Email: capia@ssdnet.com.ar

COCERAL

Mr. Bernd Gruner
Assistant Secretary General

Mr. Wolfgang Westphal
Square de Meeûs 18
B - 1050 Brussels
Belgium
Phone: +32 2 502 0808
Fax: +32 2 502 6030
Email: secretariat@coceral.com

CONFÉDÉRATION MONDIALE DE L'INDUSTRIE DE LA SANTÉ ANIMALE (COMISA)

Mr. John B. Walton
ELANCO
Kingsclere Road
Basingstoke, RG21 5SY
United Kingdom

Phone: +44 1256 315869
Fax: +44 1256 315586
Email: Walton.John.B@lilly.com

Ms. Sondra Flick
COMISA
Alpharma Inc.
Animal Health Division
One Executive Drive
Fort Lee, NJ 07024
U.S.A.

Phone: +1 201 947 7774
Fax: +1 201 947 3879
Email: sandy.flick@alpharma.com

Dr. Warren Marty Strauss
Director, Global Regulatory Affairs
Monsanto Company
600, 13th Street NW - Suite 660
Washington, DC 20005
U.S.A.

Phone: +1 202 383 2845
Fax: +1 202 783 1924
Email: warren.m.strauss@monsanto.com

CONSUMERS INTERNATIONAL

Ms. Diane McCrea
Consultant to Consumers' Association, UK
17 Vernon Road
London N8 0QD
United Kingdom

Phone: +44 20 8889 4226
Fax: +44 20 8352 0564
Email: diane@mccreal.demon.co.uk

Dr. Nita Pillai
Consumers International Policy Officer - Global
food Programme
24 Highbury Crescent
London N5 1RX
United Kingdom

Phone: +44 20 7226 6663
Fax: +44 20 7354 0607
Email: npillai@consint.org
Web: <http://consumersinternational.org>

Ms. Elizabeth Nerwande
Executive Director
Consumer Council of Zimbabwe (CCZ)
19 Weale Road, Milton Park
P.O. Box UA582, Harare
Zimbabwe

Phone: +263 4 778122
Fax: +263 4 775935
Email: consumer@africanline.co.zw

Prof. Soewarno T. Soekarto
Yayason Lembaga Konsumen
Indonesia Jalan Pancoran Barat VII/I
Selatan 12760
Indonesia

Phone: +62 21 7981 858
Home: +62 251 621 314
Fax: +62 21 7981 038
Home: +62 251 326725
Email: konsumen@rad.net.id

Dr. Michael Hansen
Research Associate
Consumer Policy Institute-Consumers Union
101 Truman Avenue, Yonkers
New York 10703-1057
U.S.A.

Phone: +1 914 378 2457
Fax: +1 914 378 2928
Email: hansmi@consumer.org

Prof. Rumiana Vachkova-Petrova
Bulgarian Consumers Federation
21 Serdika Street
1202 Sofia
Bulgaria

Phone: +359 2 983 53 00
Fax: +359 2 983 53 00
Email: vachpetr@mail.netplus.bg

EUROPEAN ANIMAL FAT PROCESSORS ASSOCIATION (UNEGA)

Karl Rappold
Vice president
UNEGA
Resenweg 1
97084 Würzburg
Germany

Phone: +49 931 6 14 06 50
Fax: +49 931 6 14 06 60
Email: karl.rappold@unimelt.com

EUROPEAN FEED MANUFACTURERS' FEDERATION (FEFAC)

Mr. Arnaud Bouxin
Deputy Secretary General
FEFAC
223 Rue de la Loi
Box 3
B- 1040 Brussels

Phone: +32 2 285 0050
Fax: +32 2 230 57 22
Email: fefac@fefac.org

Mr. Alexander Döring
Secretary General
FEFAC
223 Rue de la Loi
Box 3
B-1040 Brussels

Phone: +32 2 285 0050
Fax: +32 2 230 5722
Email: fefac@fefac.org

***INTERNATIONAL DAIRY FEDERATION
(IDF)***

Mr. Claus Heggum
Danish Dairy Board
Frederiks Allé 22
8000 Århus C
Denmark

Phone: +45 87 31 20 00
Fax: +45 87 31 20 01
Email: ch@mejeri.dk

***INTERNATIONAL FISHMEAL AND OIL
MANUFACTURERS ASSOCIATION (IFOMA)***

Mr. Frank Mink
2 College Yard, Lower Dagnall Street
St Albans, Hertfordshire AL3 4PA
United Kingdom

Phone: +44 01727 842 844
Fax: +44 01727 840 866
Email: ifoma@email.msn.com

***GRAIN AND FEED TRADE ASSOCIATION
(GAFTA)***

Mr. Randall Warin
Gafta House 6, Chapel Place
Rington Street
London EC2A 3SH
United Kingdom

Phone: +44 20 7814 9666
Fax: +44 20 7814 8383
Email: randallwarin@gafta.com

***INTERNATIONAL FEED INDUSTRI
FEDERATION (IFIF)***

Prof Lindela Rowland
International Feed Industry Federation
Private Bag XII06, Sovenga 0727
South Africa

Phone: +27 15 268 2186
Fax: +27 15 268 2892
Email: ndlovul@unin.unorth.ac.za

Mr. Roger Gilbert
International Feed Industry Federation
214 Prestbury Road, Cheltham
GL52 3ER
United Kingdom

Phone: +44 1242 267 702
Fax: +44 1242 267 701
Email: ifif@gilbert.dircon.co.uk

Dr. Cliff Adams
International Feed Industry Federation
Industriezone Wolfstee
2200 Herentals
Belgium

Phone: +32 14 21 59 11
Fax: +32 14 22 41 76
Email: cliff.adams@kemin.be

Dr. S. Vaidya
International Feed Industry Federation
42 Shaniwarpeth
Pune 411030 (M.S)
India

Phone: +91 20 4481152
Fax: +91 20 1193578

Dr. Manop Potchanakorn
Charoen Pokphand Group Company Limited
Feed Technology Office
14th floor C.P. Tower
313 Silom Road
Bangkok 10500
Thailand

Phone: +66 2 638 2217
Fax: +66 2 638 2119
Email: manop_fm@hi-soft.com

***INTERNATIONAL UNION OF FOOD
SCIENCE AND TECHNOLOGY (IUFoST)***

Mr. John Lupien
Via d. Fonte d. Fauno 22
00153 Rome
Italy

Phone: +39 06 578 2060
Fax: +39 06 574 3786
Email: lupien@srd.it

**WORLD RENDERERS ORGANIZATION
(WRO)**

Mr. Freddy J. Ib
Senior Vice President
International Relations
DAKA. a.m.b.a.
Ribevej 53
8723 Løsning
Denmark

Phone: +45 7674 5111
Fax: +45 7674 5110
Email: FI@daka.dk

**WORLD VETERINARY ASSOCIATION
(WVA)**

Mr. Michael Krause
Veterinarian
The Danish Veterinary Association
Rosenlund Allé 8
2720 Vanløse
Denmark

Phone: +45 38 71 08 88
Fax: +45 38 71 03 22
Email: ddd@ddd.dk

**Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Secretariat**

Dr. Alan Randell
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00100, Rome
Italy

Phone: +39 06 5705 4390
Fax: +39 06 5705 4593
Email: alan.randell@fao.org

Dr. Mun-Gi Sohn
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

Phone: +39 06 5705 5524
Fax: +39 06 5705 4593
Email: mungi.sohn@fao.org

Mr. Christophe Leprêtre
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

Phone: +39 06 5705 5621
Fax: +39 06 5705 4593
Email: christophe.lepretre@fao.org

FAO Personnel

Dr. Ezzeddine Boutrif
Office-in-Charge
Food and Agriculture Organization of the United
Nations
Viale delle Terme di Caracalla
Rome 00100
Italy

Phone: +39 06 5705 6156
Fax: +39 06 5705 4593
Email: ezzeddine.boutrif@fao.org

Dr. Andrew Speedy
Senior officer
AGA/FAO
Food and Agriculture Organization of the United
Nations
Viale delle Terme di Caracalla
Rome 00100
Italy

Phone: +39 06 5705 2425
Fax: +39 06 5705 5749
Email: andrew.speedy@fao.org

WHO Personnel

Dr. H.P. Braam
World Health Organization
CDS/CSR/APH Avenue Appia 20
CH-1211 Geneva
Switzerland

Phone: +41 22 7912607
Fax: +41 22 7914893
Email: braamp@who.ch

**DANISH SECRETARIAT/
SECRETARIAT DANOIS**

Mr. Bent Toft Viuf
Senior Adviser
Danish Plant Directorate
Skovbrynet 20
DK 2820 Lyngby
Denmark

Phone: +45 45 26 36 00
Fax: +45 45 26 36 10
Email: btv@pdir.dk

Patricia Damkjær
Executive Secretary
Danish Plant Directorate
Skovbrynet 20
DK 2820 Lyngby
Denmark

Phone: +45 45 26 36 00
Fax: +45 45 26 36 10
Email: pda@pdir.dk

Christina Nimb
Secretary
Danish Plant Directorate
Skovbrynet 20
DK 2820 Lyngby
Denmark

Phone: +45 45 26 36 00

Fax: +45 45 26 36 10

Email: cni@pdir.dk